



DECISION N° 12.653

Le Directeur,

✓Vu la délibération du conseil de surveillance du 18 juin 2012

✓Vu le décret n°2003-655 du 18 juillet 2003

DECIDE

La représentation de l'administration aux CAPL est assurée comme suit :

1°) CATEGORIE A

Titulaire :

Président du Conseil de Surveillance : M. FONTAINE

CAP N°1 (1 siège)

Suppléant :

Représentant catégorie A : M. DANY

Titulaires :

Président du Conseil de Surveillance : M. FONTAINE
Représentant catégorie A : M. DANY

CAP N°2 (2 sièges)

Suppléants :

Membre du Conseil de Surveillance : Mme DAILCROIX
Représentant catégorie A : Mme DUBO

2°) CATEGORIE B

Titulaire :

Président du Conseil de Surveillance : M. FONTAINE

CAP N°4 (1 siège)

Suppléant :

Représentant catégorie A : M. DANY

Titulaires :

Président du Conseil de Surveillance : M. FONTAINE
Représentant catégorie A : M. DANY

CAP N°5 (2 sièges)

Suppléants :

Représentant catégorie A : Mme DUBO
Membre du Conseil de Surveillance : M. LAN

Titulaires :

Président du Conseil de Surveillance : M. FONTAINE
Représentant catégorie A : M. DANY

CAP N°6 (2 sièges)

Suppléants :

Membre du Conseil de Surveillance : Mme DAILCROIX
Représentant catégorie A : Mme TESTARD

3°) CATEGORIE C

Titulaires :

Président du Conseil de Surveillance : M. FONTAINE
Représentant catégorie A : M. DANY

CAP N°7 (2 sièges)

Suppléants :

Membre du Conseil de Surveillance : Mme DAILCROIX
Représentant catégorie A : Mme DUBO

Titulaires :

Président du Conseil de Surveillance : M. FONTAINE
Représentant catégorie A : M. DANY
Membre du Conseil de Surveillance : Mme DAILCROIX

CAP N°8 (3 sièges)

Suppléants :

Représentant catégorie A : Mme DUBO
Membre du Conseil de Surveillance : M. LAN
Représentant catégorie A : Mme MANNO

Titulaires :

Président du Conseil de Surveillance : M. FONTAINE
Représentant catégorie A : M. DANY

CAP N°9 (2 sièges)

Suppléants :

Membre du Conseil de Surveillance : Mme DAILCROIX
Représentant catégorie A : Mme TESTARD

Fait à Aubagne, le 1 juin 2012

Le Directeur par intérim,

A. TESSIER



Destinataires :

- DRH
- AFFICHAGE